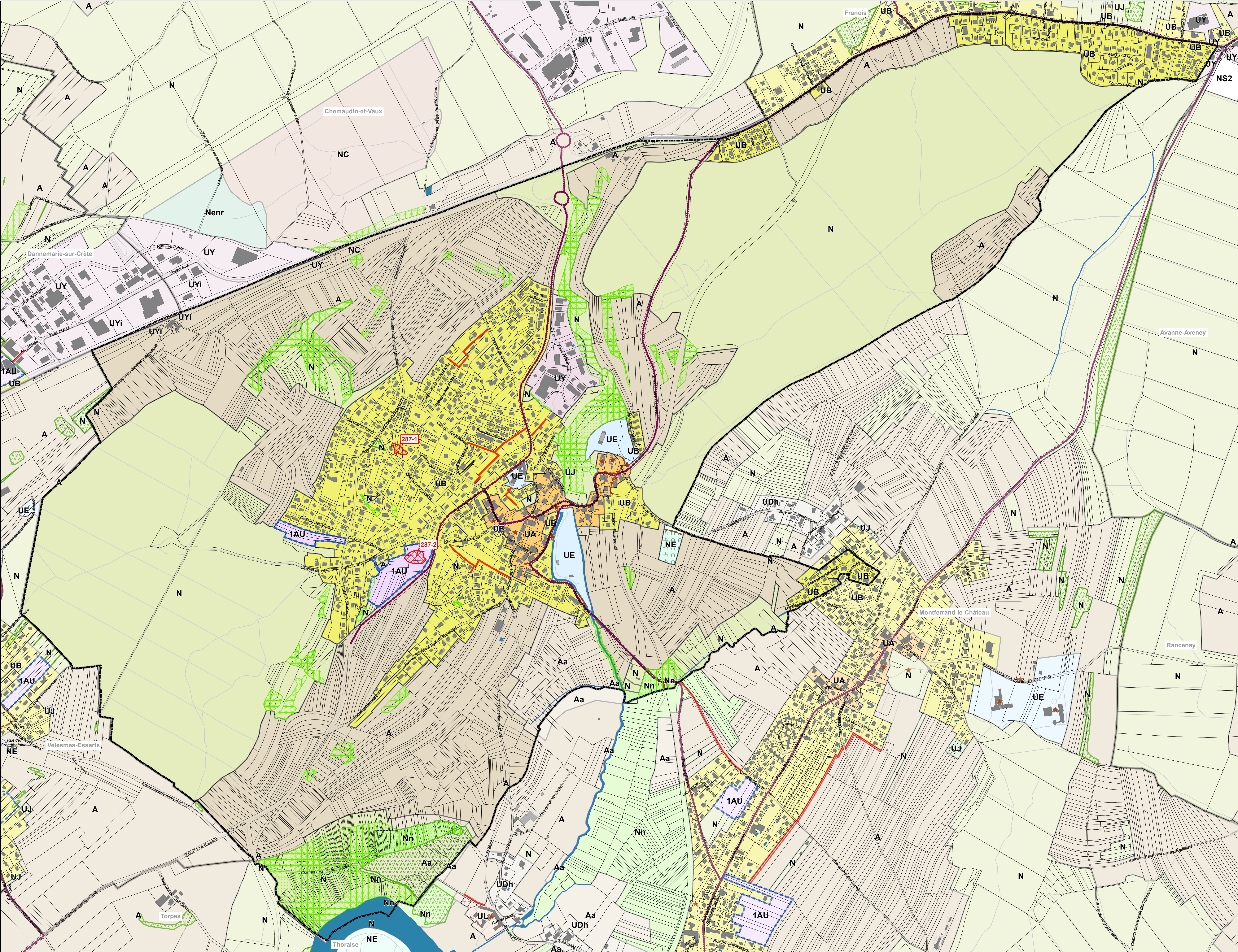




ZONAGE
Zones urbaines
UA : Centre ancien, cœur historique des villages
UB : Zone pavillonnaire ou mixte
UE : Secteur à dominante d'équipements d'intérêt collectif ou de services publics
UJ : Jardin ou verger qui doit conserver leur vocation et dans lequel seules sont admises des annexes de taille limitée
UY : zone économique
UYi : zone économique à vocation industrielle ou site industriel isolé
Zones à urbaniser
1AU : Zones destinées au développement de l'habitat
Zones agricoles
A : Zone agricole
Aa : Secteur agricole strictement inconstructible
Zones naturelles et forestières
N : Zone naturelle ou forestière
NE : Secteur accueillant des équipements d'intérêt collectif ou services publics isolés
NC : Carrière ou site de stockage ou de recyclage de matériaux inertes
Nn : Secteur naturel ou forestier strictement inconstructible

PATRIMOINE BATI
★ Elément bâti à préserver (EBP)

--- mur ou muret à préserver

PATRIMOINE NATUREL
— Espace Boisé Classé (EBC)

[Pattern] Eléments de paysage (site et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique (EVP)
[Pattern] Espace Boisé Classé (EBC)

AUTRES PRESCRIPTIONS
[Pattern] voies de circulation à créer - cyclable

[Pattern] périmètre comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

[Pattern] emplacement réservé

N°	LIBELLE	BENEFICIAIRE
287-1	bassin de rétention des eaux pluviales	GBM
287-2	bassin de rétention des eaux pluviales	GBM
287-3	création d'un cheminement piétonnier 2 m	Commune
287-4	création d'un cheminement piétonnier 2 m	Commune
287-5	création d'un cheminement piétonnier 2 m	Commune
287-6	création d'un cheminement piétonnier 2 m	Commune
287-7	création d'un cheminement piétonnier 2 m	Commune
287-8	création d'un cheminement piétonnier 2 m	Commune
287-9	création d'un cheminement piétonnier 2 m	Commune

maître d'ouvrage :
Grand Besançon Métropole

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PLAN DE ZONAGE

COMMUNE DE GRANDFONTAINE

Planche n°1

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

arrêté par délibération du conseil communautaire
en date du 11 décembre 2025

conduite d'études :
OTE Ingénierie

1:5 000